



Données de 2026 sur les incidents de déversement de gaz de réservoir de la RC-TNLEE²

2026	Exploitant	Nombre de déversements	Masse totale du déversement (kg) ¹
1 ^{er} trimestre	HMDC	0	0,000
	Suncor Energy Inc.	0	0,000
	ExxonMobil Canada Properties	0	0,000
	Cenovus Energy Inc.	1	1457,400
2 ^e trimestre	HMDC		
	Suncor Energy Inc.		
	ExxonMobil Canada Properties		
	Cenovus Energy Inc.		
3 ^e trimestre	HMDC		
	Suncor Energy Inc.		
	ExxonMobil Canada Properties		
	Cenovus Energy Inc.		
4 ^e trimestre	HMDC		
	Suncor Energy Inc.		
	ExxonMobil Canada Properties		
	Cenovus Energy Inc.		
Total		1	1457,400

Notes explicatives : (1) Le gaz est déclaré en kg parce que la quantité d'hydrocarbures dans 1 kg de gaz est semblable à celle contenue dans 1 litre de pétrole brut. 1 kg de méthane liquide équivaut à environ 1 474 L de méthane gazeux à 15 °C et à 101,325 kPa (conditions standard), mais dans un environnement ouvert, ce gaz se dissoudra dans la colonne d'eau ou sera dispersé dans l'atmosphère. (2) Les renseignements figurant dans ce tableau ne portent pas atteinte aux mesures d'application possibles et devraient être considérés comme des faits allégués lorsqu'aucune cour de justice n'a constaté de faits dans une procédure pénale, civile ou administrative.



Données de 2025 sur les incidents de déversement de gaz de réservoir de la RC-TNLEE²

2025	Exploitant	Nombre de déversements	Masse totale du déversement (kg) ¹
1 ^{er} trimestre	HMDC	0	0,000
	Suncor Energy Inc. ³	0	34,210
	ExxonMobil Canada Properties	0	0,000
	Cenovus Energy Inc.	0	0,000
2 ^e trimestre	HMDC	0	0,000
	Suncor Energy Inc. ³	3	122,840
	ExxonMobil Canada Properties	0	0,000
	Cenovus Energy Inc.	0	0,000
3 ^e trimestre	HMDC	0	0,000
	Suncor Energy Inc.	0	0,000
	ExxonMobil Canada Properties	1	0,250
	Cenovus Energy Inc.	0	0,000
4 ^e trimestre	HMDC	0	0,000
	Suncor Energy Inc.	0	0,000
	ExxonMobil Canada Properties	0	0,000
	Cenovus Energy Inc.	0	0,000
Total		4	157,300

Notes explicatives : (1) Le gaz est déclaré en kg parce que la quantité d'hydrocarbures dans 1 kg de gaz est semblable à celle contenue dans 1 litre de pétrole brut. 1 kg de méthane liquide équivaut à environ 1 474 L de méthane gazeux à 15 °C et à 101,325 kPa (conditions standard), mais dans un environnement ouvert, ce gaz se dissoudra dans la colonne d'eau ou sera dispersé dans l'atmosphère. (2) Les renseignements figurant dans ce tableau ne portent pas atteinte aux mesures d'application possibles et devraient être considérés comme des faits allégués lorsqu'aucune cour de justice n'a constaté de faits dans une procédure pénale, civile ou administrative. (3) La masse déclarée pour Suncor Energy Inc. au T1 de 2025 reflète un incident de déversement qui a commencé au T4 de 2024. Ce déversement s'est poursuivi au T2 de 2025 et a contribué à hauteur de 7,60 kg à la masse totale déclarée pour Suncor Energy Inc. au T2 de 2025. La fuite a été réparée le 20 avril 2025 et est distincte des trois autres déversements survenus au T2 de 2025.



Données de 2024 sur les incidents de déversement de gaz de réservoir de la RC-TNLEE²

2024	Exploitant	Nombre de déversements	Masse totale du déversement (kg) ¹
1 ^{er} trimestre	HMDC	0	0,000
	Suncor Energy Inc.	2	60,170
	ExxonMobil Canada Properties	0	0,000
	Cenovus Energy Inc.	0	0,000
2 ^e trimestre	HMDC	0	0,000
	Suncor Energy Inc.	3	6,260
	ExxonMobil Canada Properties	0	0,000
	Cenovus Energy Inc.	0	0,000
3 ^e trimestre	HMDC	0	0,000
	Suncor Energy Inc.	1	1,000
	ExxonMobil Canada Properties	0	0,000
	Cenovus Energy Inc.	0	0,000
4 ^e trimestre	HMDC	1	21,000
	Suncor Energy Inc.	4	7,020
	ExxonMobil Canada Properties	0	0,000
	Cenovus Energy Inc.	0	0,000
Total		11	95,450

Notes explicatives (1) : Le gaz est déclaré en kg parce que la quantité d'hydrocarbures dans 1 kg de gaz est semblable à celle contenue dans 1 litre de pétrole brut. 1 kg de méthane liquide équivaut à environ 1 474 L de méthane gazeux à 15 °C et à 101,325 kPa (conditions standard), mais dans un environnement ouvert, ce gaz se dissoudra dans la colonne d'eau ou sera dispersé dans l'atmosphère. (2) Les renseignements figurant dans ce tableau ne portent pas atteinte aux mesures d'application possibles et devraient être considérés comme des faits allégués lorsqu'aucune cour de justice n'a constaté de faits dans une procédure pénale, civile ou administrative. *Mis à jour le 16 novembre 2022*



Données de 2023 sur les incidents de déversement de gaz de réservoir de la RC-TNLEE²

2023	Exploitant	Nombre de déversements	Masse totale du déversement (kg) ¹
1 ^{er} trimestre	HMDC	0	0,000
	Suncor Energy Inc.	0	0,000
	ExxonMobil Canada Properties	1	34,000
	Cenovus Energy Inc.	1	1,340
2 ^e trimestre	HMDC	0	0,000
	Suncor Energy Inc.	0	0,000
	ExxonMobil Canada Properties	0	0,000
	Cenovus Energy Inc.	0	0,000
3 ^e trimestre	HMDC	0	0,000
	Suncor Energy Inc.	0	0,000
	ExxonMobil Canada Properties	0	0,000
	Cenovus Energy Inc.	0	0,000
4 ^e trimestre	HMDC	1	1,300
	Suncor Energy Inc.	1	42,330
	ExxonMobil Canada Properties	0	0,000
	Cenovus Energy Inc.	1	5,000
Total		5	83,970

Notes explicatives (1) : Le gaz est déclaré en kg parce que la quantité d'hydrocarbures dans 1 kg de gaz est semblable à celle contenue dans 1 litre de pétrole brut. 1 kg de méthane liquide équivaut à environ 1 474 L de méthane gazeux à 15 °C et à 101,325 kPa (conditions standard), mais dans un environnement ouvert, ce gaz se dissoudra dans la colonne d'eau ou sera dispersé dans l'atmosphère. (2) Les renseignements figurant dans ce tableau ne portent pas atteinte aux mesures d'application possibles et devraient être considérés comme des faits allégués lorsqu'aucune cour de justice n'a constaté de faits dans une procédure pénale, civile ou administrative.



Données de 2022 sur les incidents de déversement de gaz de réservoir de la RC-TNLEE²

2022	Exploitant	Nombre de déversements	Masse totale du déversement (kg) ¹
1 ^{er} trimestre	HMDC	0	0,000
	Suncor Energy Inc.	0	0,000
	ExxonMobil Canada Properties	0	0,000
	Cenovus Energy Inc.	0	0,000
2 ^e trimestre	HMDC	0	0,000
	Suncor Energy Inc.	0	0,000
	ExxonMobil Canada Properties	0	0,000
	Cenovus Energy Inc.	0	0,000
3 ^e trimestre	HMDC	0	0,000
	Suncor Energy Inc.	0	0,000
	ExxonMobil Canada Properties	0	0,000
	Cenovus Energy Inc.	0	0,000
4 ^e trimestre	HMDC	0	0,000
	Suncor Energy Inc.	0	0,000
	ExxonMobil Canada Properties	0	0,000
	Cenovus Energy Inc.	0	0,000
Total		0	0,000

Notes explicatives (1) : Le gaz est déclaré en kg parce que la quantité d'hydrocarbures dans 1 kg de gaz est semblable à celle contenue dans 1 litre de pétrole brut. 1 kg de méthane liquide équivaut à environ 1 474 L de méthane gazeux à 15 °C et à 101,325 kPa (conditions standard), mais dans un environnement ouvert, ce gaz se dissoudra dans la colonne d'eau ou sera dispersé dans l'atmosphère. (2) Les renseignements figurant dans ce tableau ne portent pas atteinte aux mesures d'application possibles et devraient être considérés comme des faits allégués lorsqu'aucune cour de justice n'a constaté de faits dans une procédure pénale, civile ou administrative.



Données de 2021 sur les incidents de déversement de gaz de réservoir de la RC-TNLEE²

2021	Exploitant	Nombre de déversements	Masse totale du déversement (kg) ¹
1 ^{er} trimestre	HMDC	0	0,000
	Suncor Energy Inc.	0	0,000
	ExxonMobil Canada Properties	0	0,000
	Husky Oil Operations ³	0	0,000
2 ^e trimestre	HMDC	0	0,000
	Suncor Energy Inc.	0	0,000
	ExxonMobil Canada Properties	0	0,000
	Husky Oil Operations	0	0,000
3 ^e trimestre	HMDC	0	0,000
	Suncor Energy Inc.	0	0,000
	ExxonMobil Canada Properties	0	0,000
	Husky Oil Operations	0	0,000
4 ^e trimestre	HMDC	0	0,000
	Suncor Energy Inc.	0	0,000
	ExxonMobil Canada Properties	0	0,000
	Husky Oil Operations	0	0,000
Total		0	0,000

Notes explicatives (1) : Le gaz est déclaré en kg parce que la quantité d'hydrocarbures dans 1 kg de gaz est semblable à celle contenue dans 1 litre de pétrole brut. 1 kg de méthane liquide équivaut à environ 1 474 L de méthane gazeux à 15 °C et à 101,325 kPa (conditions standard), mais dans un environnement ouvert, ce gaz se dissoudra dans la colonne d'eau ou sera dispersé dans l'atmosphère. (2) Les renseignements figurant dans ce tableau ne portent pas atteinte aux mesures d'application possibles et devraient être considérés comme des faits allégués lorsqu'aucune cour de justice n'a constaté de faits dans une procédure pénale, civile ou administrative. (3) Le rejet de gaz résiduel signalé par Husky Oil le 23 mars 2021 n'a pas été considéré comme un incident, et la masse déclarée a été retirée.



Données de 2020 sur les incidents de déversement de gaz de réservoir de la RC-TNLEE²

2020	Exploitant	Nombre de déversements	Masse totale du déversement (kg) ¹
1 ^{er} trimestre	HMDC	0	0,000
	Suncor Energy Inc.	0	0,000
	ExxonMobil Canada Properties	0	0,000
	Husky Oil Operations	0	0,000
2 ^e trimestre	HMDC	0	0,000
	Suncor Energy Inc.	0	0,000
	ExxonMobil Canada Properties	0	0,000
	Husky Oil Operations ³	0	0,000
3 ^e trimestre	HMDC	0	0,000
	Suncor Energy Inc.	0	0,000
	ExxonMobil Canada Properties	0	0,000
	Husky Oil Operations	0	0,000
4 ^e trimestre	HMDC	0	0,000
	Suncor Energy Inc.	0	0,000
	ExxonMobil Canada Properties	0	0,000
	Husky Oil Operations	0	0,000
Total		0	0,000

Notes explicatives (1) : Le gaz est déclaré en kg parce que la quantité d'hydrocarbures dans 1 kg de gaz est semblable à celle contenue dans 1 litre de pétrole brut. 1 kg de méthane liquide équivaut à environ 1 474 L de méthane gazeux à 15 °C et à 101,325 kPa (conditions standard), mais dans un environnement ouvert, ce gaz se dissoudra dans la colonne d'eau ou sera dispersé dans l'atmosphère. (2) Les renseignements figurant dans ce tableau ne portent pas atteinte aux mesures d'application possibles et devraient être considérés comme des faits allégués lorsqu'aucune cour de justice n'a constaté de faits dans une procédure pénale, civile ou administrative. (3) Le rejet de gaz résiduel signalé par Husky Oil le 23 mars 2021 n'a pas été considéré comme un incident, et la masse déclarée a été retirée.



Données de 2019 sur les incidents de déversement de gaz de réservoir de la RC-TNLEE²

2019	Exploitant	Nombre de déversements	Masse totale du déversement (kg) ¹
1 ^{er} trimestre	HMDC	0	0,000
	Suncor Energy Inc.	0	0,000
	ExxonMobil Canada Properties	0	0,000
	Husky Oil Operations	0	0,000
2 ^e trimestre	HMDC	0	0,000
	Suncor Energy Inc.	0	0,000
	ExxonMobil Canada Properties	0	0,000
	Husky Oil Operations	1	0,047
3 ^e trimestre	HMDC	0	0,000
	Suncor Energy Inc.	0	0,000
	ExxonMobil Canada Properties	0	0,000
	Husky Oil Operations	2	0,047
4 ^e trimestre	HMDC	0	0,000
	Suncor Energy Inc.	0	0,000
	ExxonMobil Canada Properties	0	0,000
	Husky Oil Operations	0	0,000
Total		3	0,094

Notes explicatives (1) : Le gaz est déclaré en kg parce que la quantité d'hydrocarbures dans 1 kg de gaz est semblable à celle contenue dans 1 litre de pétrole brut. 1 kg de méthane liquide équivaut à environ 1 474 L de méthane gazeux à 15 °C et à 101,325 kPa (conditions standard), mais dans un environnement ouvert, ce gaz se dissoudra dans la colonne d'eau ou sera dispersé dans l'atmosphère. (2) Les renseignements figurant dans ce tableau ne portent pas atteinte aux mesures d'application possibles et devraient être considérés comme des faits allégués lorsqu'aucune cour de justice n'a constaté de faits dans une procédure pénale, civile ou administrative. (3) Le rejet de gaz résiduel signalé par Husky Oil le 23 mars 2021 n'a pas été considéré comme un incident, et la masse déclarée a été retirée.



Données de 2018 sur les incidents de déversement de gaz de réservoir de la RC-TNLEE²

2018	Exploitant	Nombre de déversements	Masse totale du déversement (kg) ¹
1 ^{er} trimestre	HMDC	0	0,000
	Suncor Energy Inc.	0	0,000
	ExxonMobil Canada Properties	0	0,000
	Husky Oil Operations	0	0,000
2 ^e trimestre	HMDC	0	0,000
	Suncor Energy Inc.	0	0,000
	ExxonMobil Canada Properties	0	0,000
	Husky Oil Operations	0	0,000
3 ^e trimestre	HMDC	0	0,000
	Suncor Energy Inc.	0	0,000
	ExxonMobil Canada Properties	0	0,000
	Husky Oil Operations	0	0,000
4 ^e trimestre	HMDC	0	0,000
	Suncor Energy Inc.	0	0,000
	ExxonMobil Canada Properties	0	0,000
	Husky Oil Operations	0	0,000
Total		0	0,000

Notes explicatives (1) : Le gaz est déclaré en kg parce que la quantité d'hydrocarbures dans 1 kg de gaz est semblable à celle contenue dans 1 litre de pétrole brut. 1 kg de méthane liquide équivaut à environ 1 474 L de méthane gazeux à 15 °C et à 101,325 kPa (conditions standard), mais dans un environnement ouvert, ce gaz se dissoudra dans la colonne d'eau ou sera dispersé dans l'atmosphère. (2) Les renseignements figurant dans ce tableau ne portent pas atteinte aux mesures d'application possibles et devraient être considérés comme des faits allégués lorsqu'aucune cour de justice n'a constaté de faits dans une procédure pénale, civile ou administrative. (3) Le rejet de gaz résiduel signalé par Husky Oil le 23 mars 2021 n'a pas été considéré comme un incident, et la masse déclarée a été retirée.